



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 10 décembre 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon

Séance du 9 décembre 2025

Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 95/25

Adoption du Plan d'affectation communal (PACom)

- vu le préavis de la Municipalité No 95/25 ;
- oui le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

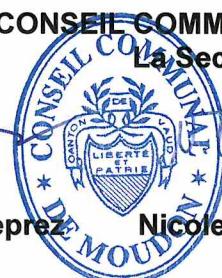
1. adopte le plan d'affectation communal et son règlement tels que mis à l'enquête publique,
2. accepte les propositions de réponse contenues dans le présent préavis et lève les oppositions formulées à l'encontre du plan d'affectation communal,
3. donne tous pouvoirs à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption du plan d'affectation communal,
4. adopte les plans de constatation de nature forestière en limite de la zone à bâtir tel que soumis à l'enquête publique,
5. autorise la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Le préavis No 95/25 est accepté par 47 voix et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 9 décembre 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :


Elsa Bonhert Deprez


Nicole Wyler